

**Volet B**

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



09015226

Dépôt au greffe du tribunal
de commerce de Dinant

le 20 JAN. 2009

Greffier
Le greffier en chef,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/01/2009 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **GARAGE DE GROOTE**

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : RUE DE SOULME 108 - 5620 MORVILLE

N° d'entreprise : 0440244693

C. DUJEU

Greffier

Objet de l'acte : **1. Renouvellement du mandat des administrateurs.**

2. Renouvellement du mandat d'un administrateur délégué.

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire du 08 janvier 2009 les résolutions suivantes :

1. Renouvellement du mandat des administrateurs.

Il est proposé de renouveler le mandat des administrateurs suivants, qui acceptent :

- Monsieur Etienne DE GROOTE, ci avant défini;
- Madame Anne-Marie DUFOUR, ci avant défini ;
- Mademoiselle Anne DE GROOTE, ci-avant défini ;
- Monsieur Vincent DE GROOTE, ci-avant défini.

L'assemblée accepte le renouvellement de ces administrateurs à l'unanimité de ses voix. Leur mandat prend cours ce jour pour une durée de six années.

Le mandat de Madame Anne-Marie DUFOUR et Madame Anne DE GROOTE s'exercent à titre gratuit.

Les mandats se sont terminés après l'assemblée générale ordinaire de l'an deux mil sept.

L'assemblée décide, à l'unanimité de ses voix, de ratifier tous les actes posés depuis cette date jusqu'à ce jour et donne décharge des actes posés par les administrateurs.

2. Renouvellement du mandat d'administrateur-délégué.

Il est proposé de renouveler le mandat d'administrateur délégué de :

- Monsieur Etienne DE GROOTE, ci avant défini ;

Le mandat s'est terminé après l'assemblée générale extraordinaire de l'an deux mil sept.

L'assemblée décide, à l'unanimité de ses voix, de ratifier tous les actes posés depuis cette date jusqu'à ce jour et donne décharge des actes posés par Monsieur Etienne DE GROOTE.

L'assemblée accepte le renouvellement du mandat d'administrateur délégué à l'unanimité de ses voix. Son mandat prend cours ce jour pour une durée de six années.

Pour extrait analytique conforme,
DE GROOTE Etienne, Administrateur délégué